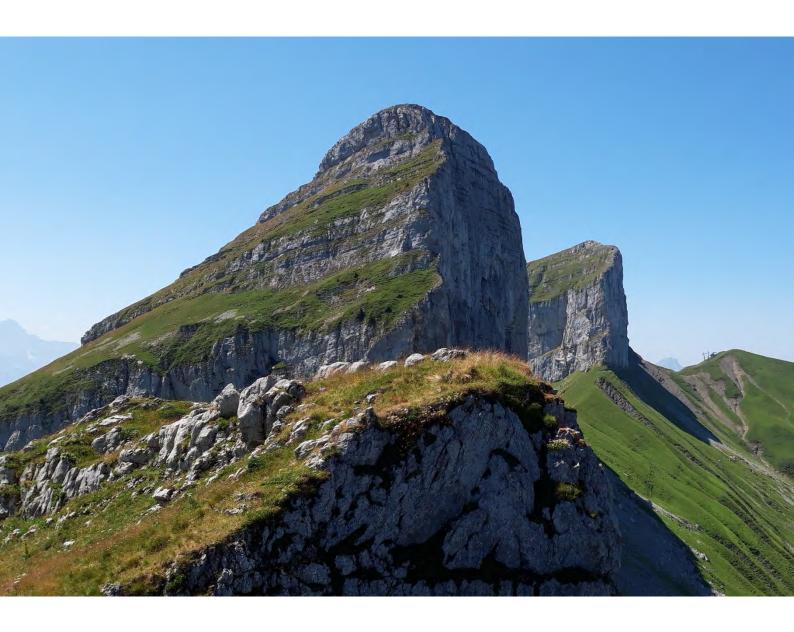
Commune de Leysin



Rapport de gestion 2024



Commune de Leysin

MUNICIPALITE DE LEYSIN

RAPPORT DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

SUR LA GESTION DURANT L'ANNEE 2024

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article 93c de la Loi sur les communes, de l'article 34 du Règlement sur la comptabilité des communes et de l'article 95 du Règlement du Conseil communal de Leysin, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation son rapport de gestion pour l'année 2024 ainsi que les comptes de la caisse communale pour le même exercice.



TABLE DES MATIERES

MUNICIPALITE	p. 3
 Composition Organisation Délégations municipales Commissions Séances de la Municipalité Préavis et communications au Conseil communal Autorisation générale d'achats et ventes de biens et droits immobilie Rencontre des trois Municipalités Nonagénaires - centenaires Centenaires Mérite sportif 	p. 3 p. 4 p. 7 p. 8 p. 10 p. 10 p. 11 p. 11 p. 11 p. 12 p. 13
CONSEIL COMMUNAL	p. 14
Liste des membresBureau - CommissionsActivités du Conseil communal	p. 14 p. 14 p. 18
- Personnel communal - Exercice des droits politiques - Référendums et initiatives - Naturalisations - Manifestations - Visite préfectorale – Protection civile - Bus local - SDIS Alpin	p. 22 p. 22 p. 24 p. 26 p. 27 p. 27 p. 28 p. 29 p. 30
TOURISME ET SPORT	p. 31
 Taxe de séjour – ATALC - GSL SA Tour de Romandie 2024 – Arrivée d'étape 	p. 31 p. 31
POLICE DES CONSTRUCTIONS	p. 33
 SERVICE DES TRAVAUX ET DES EAUX Répartition des heures effectives par chantier et par département Récapitulation générale Service administratif – Culture et loisirs - Tourisme Installations sportives – Terrains communaux Pâturages – Bâtiments communaux et halte de Versmont Routes et voirie – Parcs et promenades Cimetière – Ordures ménagères et déchets Décharge terreuse – Réseau égouts et épuration – Temples et culte Collège Le Suchet - Police Service des eaux 	p. 44 p. 45
SECURITE PUBLIQUE - Informations générales	p. 46 p. 46
- Répartition des heures effectives par chantier et par commune	p. 48
CONTROLE DES HABITANTS	p. 49
Statistique et recensement annuelsInhumations	p. 50 p. 51
DOMAINES ET FORETS	p. 52

COMPOSITION

Issue des élections des 7 mars 2021 (1^{er} tour Municipalité), des élections tacites des 28 mars 2021 (2^{ème} tour Municipalité) et 25 avril 2021 (1^{er} tour Syndic) et élection complémentaire du 13 février 2022 (1^{er} tour Municipalité), la Municipalité a eu la composition suivante au cours de l'exercice écoulé :

Syndic

M. UDRIOT Jean-Marc (Entente Leysenoude – PLR Les Libéraux-Radicaux)

Municipaux

M. DUBOIS Pierre-Alain (Mouvement Indépendant Leysenoud) Mme HABEGGER Laurence (Entente Leysenoude – PLR Les Libéraux-Radicaux)

M. NIKLES Daniel (Le Forum)

M. RYTER Jean Philippe (Entente Leysenoude – PLR Les Libéraux-Radicaux) dès le 28 février 2022

ORGANISATION

Vice-présidence : M. DUBOIS Pierre-Alain

Secrétaire municipal : M. BONVIN Jean-Jacques



Suppléant : M. NIKLES Daniel

ORGANISATION DE LA MUNICIPALITE

ADMINISTRATION GENERALE - FINANCES - URBANISME - MOBILITE

M. UDRIOT Jean-Marc, Syndic

Administration générale

- Actes notariés
- Affaires juridiques
- Assurances
- Communication
- · Relations extérieures
- Relations intérieures
- Ressources humaines
- · Locations diverses

Urbanisme

- Gestion urbanisme
- Vision territoriale Leysin 2030
- Cadastre

Dossiers spécifiques

GASA SA

Finances

- Budget
- Contentieux
- Emprunts
- Facturation
- Impôts et taxes
- Comptabilité générale

Mobilité

- Bus navette
- Mobilité douce
- Prolongement ligne Aigle Leysin

Suppléant : M. UDRIOT Jean-Marc

- · Liaison verticale
- Zone 30 km/h

EAUX – INFRASTRUCTURES – VOIRIE - CONSTRUCTIONS

M. RYTER Jean Philippe

Entretien des infrastructures

- Cimetière (aménagement, entretien)
- Eclairage public
- Egouts, épuration, STEP
- Parcs et promenade, Village
- Réseau routier et places de parc
- Temple

Voirie

- Compostage déchetterie
- Décharges
- Ressourcerie

Constructions

- Police des constructions
- Sécurité des chantiers

Eaux

- Analyses
- Micro-centrale
- Sources
- Distribution de l'eau

Dossiers spécifiques

- STEP intercommunale
- Chemin de la Source
- Service information territoire (SIT)
- RC 709

TOURISME - AFFAIRES SOCIALES - SECURITE PUBLIQUE

Mme HABBEGER Laurence

Tourisme

- Taxe de séjour
- Développement vie nocturne
- Relations résidents secondaires

Sécurité publique

- · Contrôle des habitants
- Défense incendie et secours
- Inhumations
- Police (assistant/gendarmerie)
- Police du commerce
- Protection civile et militaire
- Secours en montagne
- Signalisation touristique
- Contrôle sécurité chantiers
- Salubrité, hygiène
- Taxis

Affaires sociales

- Services médicaux
- Services sociaux

Dossiers spécifiques

- Site internet communal
- Développement camping
- Zone Camping-cars, Place des Feuilles

Suppléant : M. DUBOIS Pierre-Alain

- Sortie des aînés
- Plan canicule

SPORTS - DEVELOPPEMENT DURABLE - INFORMATIQUE

M. NIKLES Daniel

Sports

- Centres sportifs
- Bike Park VTT Pumptrack
- Maison du Sport Leysin
- Minigolf
- Tobogganing Park
- Sentiers raquettes
- Pistes de ski de fond
- Sentiers pédestres été/hiver
- Nordic Walking
- Avenir des Centres sportifs

Développement durable

- Chauffage
- Cité de l'Energie / Energie solaire et renouvelable

Suppléant : M. RYTER Jean Philippe

Informatique

- Cyber sécurité
- Bureautique
- Télématique

Dossiers spécifiques

Manège



ECOLES PUBLIQUES – AFFAIRES CULTURELLES - FORETS, DOMAINES ET BATIMENTS

M. DUBOIS Pierre-Alain

Ecoles publiques

- Collège intercommunal
- Enseignement spécialisé
- Orientation professionnelle
- Services médicaux scolaires
- Collège Le Suchet
- Transports scolaires

Affaires culturelles

- Bibliothèque
- Musée
- Lieux de culte
- Paroisses
- Sociétés locales
- Association Loisirs Jeunesse
- Cinéma

Suppléante : Mme HABEGGER Laurence

Forêts, domaines et bâtiments

- · Améliorations foncières
- Forêts, domaines, alpages
- Stratégie de développement des bâtiments communaux
- Maison de Commune
- Maison de Paroisse

Dossiers spécifiques

• Chalet Le Temeley

Le Vice-Président (et non le suppléant) assume les responsabilités liées à l'administration générale et à la gestion du personnel en cas de remplacement du Syndic.

Chaque titulaire est responsable des bâtiments communaux en rapport avec les dicastères qu'il dirige.



DELEGATIONS MUNICIPALES

Association intercommunale scolaire Les Ormonts-Leysin (AISOL)

M. DUBOIS Pierre-Alain, Comité directeur M. UDRIOT Jean-Marc, Conseil intercommunal

Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région d'Aigle (AERA)

M. RYTER Jean Philippe, Comité directeur

Bus local

M. UDRIOT Jean-Marc, Président

Commission de police

Mme HABEGGER Laurence, Présidente M. DUBOIS Pierre-Alain M. NIKLES Daniel

Groupement Forestier Leysin-Les Ormonts (GFLO)

M. DUBOIS Pierre-Alain, Comité directeur M. Jean-Marc Udriot Représentant Assemblée générale

Police des constructions

Commission des constructions M. RYTER Jean Philippe, Président

Commission de salubrité et d'hygiène

Mme HABEGGER Laurence, Présidente M. NIKLES Daniel

Ecole de Musique Leysin-Les Ormonts (EMLO)

M. DUBOIS Pierre-Alain

Taxations immobilières et fiscales

Taxation incendie des immeubles M. UDRIOT Jean-Marc Estimation fiscale des immeubles M. UDRIOT Jean-Marc

Gestion Sportive Leysin SA (GSL SA)

M. NIKLES Daniel, Conseil d'administration

Plateforme Santé Haut-Léman (PSHL)

Mme HABEGGER Laurence

Association du site didactique des énergies renouvelables

M. NIKLES Daniel

Colonne de secours

Mme HABEGGER Laurence

Association Touristique Aigle-Leysin-Col des Mosses (ATALC)

Mme HABEGGER Laurence

Paroisses catholique et protestante

M. DUBOIS Pierre-Alain

Télé Leysin-Col des Mosses-La Lécherette SA

Mme HABEGGER Laurence

ASANTE SANA

Mme HABEGGER Laurence

Association régionale de l'action sociale Aigle-Pays d'Enhaut (ARASAPE)

Mme HABEGGER Laurence

Chablais Sport

M. NIKLES Daniel

Chablais Région

M. UDRIOT Jean-Marc, Comité directeur

Caisse Intercommunale de Pensions (CIP)

M. UDRIOT Jean-Marc Mme HABEGGER Laurence

Communauté d'intérêt touristique des Alpes Vaudoises (CITAV)

Mme HABEGGER Laurence

Hôpital du Chablais

Mme HABEGGER Laurence

Maisons de retraite

Mme HABEGGER Laurence

Organisation régionale de protection civile (ORPCi)

Mme HABEGGER Laurence

SATOM SA

M. RYTER Jean Philippe

Société du Gaz de la Plaine du Rhône (SGPRh)

M. UDRIOT Jean-Marc

Association du Refuge de Solacyre

Mme HABEGGER Laurence

Fondation Leysin Big Air Bag

M. UDRIOT Jean-Marc M. NIKLES Daniel

Union des Communes Vaudoises (UCV)

M. UDRIOT Jean-Marc. Comité directeur

Association des commerçants et Artisans de Leysin (ACAL)

Mme HABEGGER Laurence

Association Leysin Arts Auditorium

M. DUBOIS Pierre-Alain

Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme

(BCI)

Mme HABEGGER Laurence

COMMISSIONS

Commission intercommunale et consultative du feu (SDIS Alpin)

Président M. GENILLARD François, Municipal d'Ormont-Dessus

Vice-présidente Mme HABEGGER Laurence, Municipale de Leysin

Membres M. BORLOZ Pierre-Alain, Municipal d'Ormont-Dessous

M. OGUEY Louis Philippe

M. MERMOD Cédric. Cdt du Service de défense incendie et de

secours (SDIS Alpin)

M. GENILLARD Philippe

M. BELKACEM Malik, Secrétaire

Caissière Mme MONNEY Joëlle, Boursière de Leysin → 31.05.2024

M. MOREROD Frédéric, Boursier de Leysin dès le 01.01.2024

Police des constructions - commission d'enquête

Président M. RYTER Jean Philippe, Municipal

Secrétaire M. FLIPO Christophe, Technicien communal

Commission de salubrité et d'hygiène

Présidente M. HABEGGER Laurence, Municipale

Membre M. NIKLES Daniel, Municipal

Secrétaire M. FLIPO Christophe, Technicien communal

Médecin Leysin MED

Commission de sécurité au travail (selon directives SUVA)

Président M. CHESAUX Pierre Henri, Chef du Service des Travaux et des Eaux

Membres M. BELKACEM Malik, Assistant de Sécurité Publique

M. CHESAUX Jonathan

Commission de police

Présidente Mme HABEGGER Laurence, Municipale Membres M. DUBOIS Pierre-Alain, Municipal

M. NIKLES Daniel, Municipal

Secrétaire Mme BANDEIRA Jennifer

Commission du bus local

Président M. UDRIOT Jean-Marc, Syndic

Membres M. PELLAUD Antoine, Gestion Sportive Leysin SA (GSL SA)

M. WAHL Jacques, Association des Propriétaires de Résidences

Secondaires (APRS)

M. DESEYN Brecht, Intersoc

M. BELOGI Alexandre, Directeur ATALC

M. TISSOT-DAGUETTE Philippe, Société des Hôteliers Leysin (SHL)

Mme DOURDAN Constance, ACALM. DISCHAMP Terry, ACAL

M. BELKACEM Malik, Assistant de sécurité publique

M. REPICI Natale, Leysin ExcursionsM. REPICI Giuseppe, Leysin Excursions

M. PACCAUD Michel, Délégué à la mobilité et à l'urbanisme

Commission culturelle

Président M. MOREL Serge, Conseiller communal

Membres M. DUBOIS Pierre-Alain, Municipal

M. BELOGI Alexandre, Directeur ATALC

Trésorière Mme CHABLAIX Delphine Secrétaire Mme STUPAR Dobrila

Commission VTT / Association Leysin Outdoor

Président M. NIKLES Daniel, Municipal

Membres M. BELOGI Alexandre, Directeur ATALC

M. PELLAUD Antoine, Directeur GSL SA

M. CHESAUX Pierre Henri, Chef du service des travaux et des eaux

M. HEFTI Blaise, Conseiller communal

M. PAVILLARD Fabian, Conseiller communal

M. ROTH Yann

M. CANTENOT BriceM. SAUSER Christophe

M. SERRA Rémi, Président ACAL

Secrétaire Mme ROTH Léonie

Commission de l'énergie

Président M. NIKLES Daniel, Municipal

Membres M. CHESAUX Pierre-Henri, Chef du Service des Travaux

et des Eaux

M. PELLAUD Antoine, Directeur GSL SA

M. FLIPO Christophe, Technicien communal

Commission énergie, climat et durabilité

Président M. NIKLES Daniel, Municipal Membres M. UDRIOT Jean-Marc, Syndic

Mme GREMAUD Nicole, Conseillère communaleM. GAULIS Claude, Conseiller communal

M. GAGNEBIN Luc-Etienne, Conseiller communal

M. PAVILLARD René, Conseiller communal
 M. MOREL Serge, Conseiller communal
 Mme GRÜTER Adeline, Conseillère communale

Mme GRIFFET-GASSER Fabienne, Conseillère communale

SEANCES DE LA MUNICIPALITE

La Municipalité a tenu, pendant l'année 2024, 36 séances qui ont eu lieu en général le lundi, à 13h30. Les comptes rendus de ces séances sont consignés dans 281 pages de procès-verbaux.

Le Syndic et le Secrétaire municipal préparent le jeudi la séance du lundi suivant. Le courrier à traiter est remis aux municipaux concernés et porté à l'ordre du jour. Le courrier, dit de simple information, est distribué de la même façon mais n'est pas évoqué en séance, sauf si le Municipal intéressé juge utile d'en faire mention.

En principe, le procès-verbal ne relate pas les délibérations qui n'ont pas abouti à une décision. Cette règle n'est toutefois pas absolue lorsqu'il convient d'assurer le suivi de certains dossiers dont l'étude se reporte sur plusieurs séances ou lorsqu'il s'agit de mentionner, pour la chronique, des événements auxquels la Municipalité a pris part.

Avant examen en séance de Municipalité, les dossiers de demandes de permis de construire sont étudiés par la Commission des constructions.

PREAVIS ET COMMUNICATIONS AU CONSEIL COMMUNAL 2024

- N° 1 Modification préavis 02/2021 Mise à disposition de biens-fonds et infrastructures communales nécessaires à la réalisation et au futur fonctionnement de la STEP régionale
- N° 2 Financement de la rénovation du Chalet de l'Entraide et mise à disposition d'un espace de travail partagé
- N° 3 Demande de crédit pour le programme d'entretien du réseau routier communal pour la période 2024 à 2026
- N° 4 Achat de la parcelle RF no 4200 au lieu-dit « Praz Domenjoz »
- N° 5 Renouvellement du matériel informatique
- N° 6 Modification du règlement sur la taxe de séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires
- N° 7 Arrêté d'imposition pour l'année 2025
- N° 8 Règlement sur la distribution de l'eau
- N° 9 Mandats d'études parallèles (MEP) Ip

nterface Leysin Télécabine - phase 2

- N° 10 Leysin Mobilité 2030 Leysin 365 Demande de crédit pour l'achat de la parcelle RF no 529 au lieu-dit « La Place Large Dessous » d'une surface de 2'816 m²
- N° 11 Développement 4 saisons Activités ludiques à la Berneuse retiré
- N° 12 Demande de crédit pour la construction du réservoir des Lapiés
- N° 13 Budget de l'exercice 2025

Rapport de la Commission de gestion sur la visite des bâtiments et domaines communaux pour l'année 2024 et réponses de la Municipalité

Comptes et gestion 2023

AUTORISATION GENERALE D'ACHATS ET DE VENTES DE BIENS ET DE DROITS IMMOBILIERS

Au cours de l'année 2024, la Municipalité a effectué les transactions/opérations suivantes :

- Acquisition de la parcelle RF no 4200, lieu-dit « Praz Domenjoz » d'une surface de 1'392 m² pour un montant de CHF 285'000.--.
- ➤ Division de bien-fonds, vente de 36 m², parcelle RF no 1294 pour un montant de CHF 7'200.--.
- ➤ Acquisition de la parcelle RF no 529, lieu-dit « Place Large Dessous » d'une surface de 2'816 m² pour un montant de CHF 2'480'000.--.

RENCONTRE DES TROIS MUNICIPALITES







Conformément à la tradition, les Municipalités d'Ormont-Dessous, Ormont-Dessus et Leysin se sont réunies en séances plénières les 29 mai et 11 novembre 2024.

Divers sujets ont été abordés, notamment :

- > SDIS Alpin
- Journées des jeunes citoyens
- Glissement de la Frasse
- Groupement montagne Leysin Les Ormonts
- AISOL
- Service de Ranger
- Organiste pour la Vallée
- Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LrPNP)

NONAGENAIRES

Six personnes ont fait l'objet de la traditionnelle attention de la Municipalité à l'occasion de leur nonantième anniversaire, il s'agit de Mesdames et Monsieur :

Maria-Grazia BOLLEA née le 16 janvier 1934

Violette BERSIER née le 7 février 1934

Daniel POUSAZ né le 24 mai 1934 Henriette TISSOT-DAGUETTE

née le 24 août 1934

Simone ECHENARD née le 3 décembre 1934

Marlise Josette FAVRE née le 9 décembre 1934

CENTENAIRES

La Commune de Leysin a eu le privilège de fêter deux centenaires en les personnes de Mesdames :

Solange CLAUX née le 1^{er} janvier 1924

Frieda HEFTI née le 3 mars 1924



Frieda Hefti, née à Linthal, a célébré ses 100 ans le 3 mars 2024. Issue d'une famille d'agriculteurs, elle quitte l'école à 14 ans pour aider ses parents en travaillant dans une usine de textile. Sa vie est marquée par le travail acharné, passant de la cuisine d'un bistrot local à des postes

prestigieux comme cheffe saucière à St-Moritz et cuisinière à l'Hôtel Excelsior de Montreux pendant la guerre.

En 1948, elle rencontre Andreas Hefti, un champion de ski, et leur passion commune les unit. Ils se marient et s'installent à Leysin en 1957, où ils surmontent des difficultés financières en ouvrant finalement un magasin de sports en 1962. Frieda gère

le magasin avec son fils André, et malgré les débuts difficiles, l'entreprise prospère et devient un pilier de la communauté.

Frieda et Andreas ont trois fils : Jean-Pierre, Éric et André. André, alors âgé de 19 ans, joue un rôle crucial dans familiale. l'entreprise ouvrant une succursale en 1967 pour développer les activités du magasin. Frieda travaille sans relâche dans l'entreprise familiale jusqu'en 2013, à l'âge de 89 ans. Elle est décrite par son fils André comme une "force de la nature", toujours déterminée et passionnée par le ski. Sa vie sociale est centrée autour des clients du magasin, qu'elle accueille chaleureusement. souvent avec des géraniums à l'entrée et des repas faits maison.

Aujourd'hui, Frieda réside à l'EMS Miremont, mais continue de s'intéresser aux affaires du magasin. Son histoire est une belle leçon de vie, illustrant la persévérance et la passion.



Frieda Hefti entourée de sa famille

MERITE SPORTIF

L'objectif du Mérite sportif est de récompenser et d'encourager les jeunes sportives et sportifs, à titre individuel ou en équipe. Il est attribué, en principe chaque année, lors de la dernière séance de l'année du Conseil communal.

En 2024, ce prix a été décerné à Nadia Corboud, jeune danseuse de 16 ans. Elle a participé au prestigieux « Prix de Lausanne » en février dernier, ce qui lui a ouvert des portes pour poursuivre sa formation au Conservatoire national de Musique et de Danse à Paris.

Nadia a commencé la danse à 4 ans à « Leysin Danse » et a ensuite intégré la « Danse Académie de Vevey » à 9 ans, sous la direction de Florence Faure. Elle consacre 25 heures par semaine à la danse, incluant des cours, des exercices de gainage, des échauffements, des séances de physiothérapie et du travail chorégraphique. Bien qu'elle n'ait pas atteint la finale du « Prix de Lausanne », ses performances lui ont permis d'accéder



à des écoles prestigieuses à Oslo, Hambourg et Paris. Cet été, elle déménagera à Paris pour continuer sa formation, inspirée par ses idoles Dorothée Gilbert et Marianela Núñez, et est prête à relever ce nouveau défi sans appréhension.

LISTE DES MEMBRES

Liste alphabétique des membres du Conseil communal en fonction au 31 décembre 2024 (législature 2021-2026)

 ARSIC Violeta 	ENT	23. HEFTI Blaise	ENT
2. BARROUD Eric	ENT	24. LÖFSTEDT Julia	FOR
BAUME Nicolas	MIL	25. LUGON-MOULIN Shelley	ENT
4. BLANCHARD Corinne	e MIL	26. MAC DONALD lan	FOR
BÖSCH Stéphane	FOR	27. MANIGLEY Madeleine	MIL
6. BRIDE Marie-France	ENT	28. MOREL Serge	ENT
CHAMPAGNAC Jean	-Daniel FOR	29. MOTTIER Vincent	ENT
CHAUVY Bertrand	MIL	30. NIKLES Joanne	FOR
9. CRESPO Alexandre	FOR	31. OGUEY Damien	ENT
CUCHE Théophile	ENT	32. PAVILLARD Fabian	ENT
11. DURUSSEL Philippe	ENT	33. PAVILLARD René	ENT
12. FIEDLER Brock	ENT	34. PELLAUD Eric	ENT
13. FRIEDRICH Jean-Luc	c ENT	35. PETRUCCI Fabien	ENT
14. GAGNEBIN Luc-Etier	nne FOR	36. RAUSIS Sonia	MIL
15. GALLMEIER Joan	FOR	SANGLERAZ Pascal	MIL
GALLMEIER Julia	FOR	38. SCHÜLER Françoise	ENT
17. GAULIS Claude	MIL	39. TAUXE Lucas	ENT
18. GREMAUD Nicole	FOR	40. TAUXE Philippe	ENT
19. GRIFFET-GASSER F	abienne MIL	41. VAUDROZ Nicolas	FOR
20. GRÜTER Adeline	ENT	42. WIDMER-KNECHT Eve	ENT
21. GUERIN Marc	MIL	43. ZBINDEN Yvan	MIL
22. HEBERT Elliott	FOR		

ENT = Entente Leysenoude

FOR = Le Forum MIL = Mouvement Indépendant Leysenoud

BUREAU

	01.07.2023 au 30.06.2024 (nomination du 30.06.2022)	01.07.2024 au 30.06.2025 (nomination du 20.06.2024)	
Présidence	Mme SCHÜLER Françoise (ENT)	Mme GALLMEIER Joan (FOR)	
1ère Vice-Présidence	M. CHAMPAGNAC Jean-Daniel (FOR)	M. BAUME Nicolas (MIL)	
2ème Vice-Présidence	M. BAUME Nicolas (MIL)	M. CUCHE Théophile (ENT)	
Scrutateurs	Mme GRÜTER Adeline (ENT)	M. ZBINDEN Yvan (MIL)	
	M. GAGNEBIN Luc-Etienne (FOR)	M. TAUXE Lucas (ENT)	
Scrutateurs	M. ZBINDEN Yvan (MIL)	M. HEBERT Elliott (FOR)	
suppléants	M. TAUXE Lucas (ENT) M. BARROUD Eric (ENT)		
Secrétaire	Mme DELACRETAZ Corinne		
Huissière	Mme GWOZDZ Halina		

COMMISSION DE GESTION

	01.07.2023 au 30.06.2024 (nomination du 14.12.2023)	01.07.2024 au 30.06.2025 (nomination du 14.12.2023)
Présidence	M. GAGNEBIN Luc-Etienne (FOR)	M. GAGNEBIN Luc-Etienne (FOR)
Rapporteur	M. CUCHE Théophile (ENT)	M. CUCHE Théophile (ENT)
Membres	M. CHAMPAGNAC Jean-Daniel (FOR)	M. CHAMPAGNAC Jean-Daniel (FOR)
	M. BAUME Nicolas (MIL)	M. BAUME Nicolas (MIL)
	M. MOTTIER Vincent (ENT)	M. MOTTIER Vincent (ENT)
	Mme RAUSIS Sonia (MIL)	Mme RAUSIS Sonia (MIL)
	M. TAUXE Lucas (ENT)	M. TAUXE Lucas (ENT)

COMMISSION DES FINANCES – COMMISSION D'INFORMATIQUE COMMISSION DE RECOURS EN MATIERE D'IMPOSITION

	01.07.2023 au 30.06.2024 (élection du 29.06.2021)	01.07.2024 au 30.06.2025 (nomination du 20.06.2024)
Présidence	M. BÖSCH Stéphane (FOR)	M. BÖSCH Stéphane (FOR)
Rapporteur	M. MOREROD Frédéric (MIL)	M. GAULIS Claude (MIL)
Membres	M. BARROUD Eric (ENT)	M. BARROUD Eric (ENT)
	Mme GALLMEIER Joan (FOR)	M. HEBERT Elliott (FOR)
	M. GUERIN Marc (MIL)	M. GUERIN Marc (MIL)
	M. HEFTI Blaise (ENT)	M. HEFTI Blaise (ENT)
	M. FIEDLER Brock (ENT)	M. FIEDLER Brock (ENT)

COMMISSION DU SPORT

	01.07.2023 au 30.06.2024 (nomination du 28.06.2023)	01.07.2024 au 30.06.2025 (nomination du 20.06.2024)
Présidence	M. PAVILLARD René (ENT)	M. PAVILLARD René (ENT)
Rapporteur	Mme BLANCHARD Corinne (MIL)	Mme BLANCHARD Corinne (MIL)
Membres	M. MAC DONALD Ian (FOR)	M. MAC DONALD Ian (FOR)
	M. GAULIS Claude (MIL)	M. CHAUVY Bertrand (MIL)
	M. OGUEY Damien (ENT)	M. OGUEY Damien (ENT)
	M. CUCHE Théophile (ENT)	M. CUCHE Théophile (ENT)
	Mme NIKLES Joanne (FOR)	Mme NIKLES Joanne (FOR)

COMMISSION ENERGIE, CLIMAT ET DURABILITE

	01.10.2022 au 30.06.2026 (courrier Municipalité 24.08.2022 – nomination du 20.06.2024)
	Mme GREMAUD Nicole (FOR)
	M. GAULIS Claude (MIL)
	M. GAGNEBIN Luc-Etienne (FOR)
Membres	M. PAVILLARD René (ENT)
	M. MOREL Serge (ENT)
	Mme GRÜTER Adeline (ENT)
	Mme GRIFFET-GASSER Fabienne

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE SCOLAIRE DES ORMONTS ET LEYSIN (AISOL)

(sont nommés pour cinq ans - 01.07.2021 - 30.06.2026):

Conseil intercommunal

Mme ARSIC Violeta (ENT)

Mme BRIDE Marie-France (ENT)

M. CHAMPAGNAC Jean-Daniel (FOR)

M. CUCHE Théophile (ENT)

Mme GREMAUD Nicole (FOR)

Mme GRIFFET-GASSER Fabienne (MIL)

Mme MANIGLEY Madeleine (MIL)

M. MOREL Serge (ENT)

M. UDRIOT Jean-Marc, Syndic (ENT)

Comité de direction

M. TAUXE Philippe, Président

M. DUBOIS Pierre-Alain, Municipal



ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'EPURATION DES EAUX USEES DE LA REGION D'AIGLE (AERA)

(sont nommés pour cinq ans - 01.07.2021 - 30.06.2026):

Conseil intercommunal

M. PELLAUD Eric (ENT)

M. ZBINDEN Yvan (MIL)

M. DUBOIS Pierre-Alain, Municipal

Comité de direction

M. RYTER Jean Philippe, Municipal

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE L'ORGANISATION REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE DU DISTRICT D'AIGLE (ORPC)

(sont nommés pour cinq ans – 01.07.2021 – 30.06.2026) :

Conseil intercommunal

Mme HABEGGER Laurence, Municipale (ENT)

M. HEBERT Elliott (FOR)

ACTIVITES DU CONSEIL COMMUNAL

Au cours de l'exercice 2024, le Conseil communal a tenu quatre séances et a pris les décisions suivantes :

Séance du 14 mars 2024

Préavis no 1/2024 – Modification préavis 02/2021 – Mise à disposition de biens-fonds et infrastructures communales nécessaires à la réalisation et au futur fonctionnement de la STEP régionale

- D'autoriser la Municipalité à accorder pour une durée de 30 ans, renouvelable, un droit distinct et permanent de superficie sur la partie Sud-Ouest de la parcelle RF no 1450 de la Commune de Leysin, d'une surface de 750 m² environ, moyennant une rente annuelle de 4% de CHF 150'000.--, indexée selon IPC. En cas d'évolution négative de l'IPC, la rente ne pourra être inférieure à 4% de CHF 150'000.--;
- D'affecter le produit au poste 460 « égouts et épuration » ;
- ➤ De rendre caduc les décisions prises dans le préavis no 02/2021 suite aux délibérations du 25 mars 2021 ;
- D'autoriser la Municipalité à signer tous les actes relatifs à cette transaction.

<u>Préavis no 2/2024 – Financement de la rénovation du Chalet de l'Entraide et mise à disposition d'un espace de travail partagé</u>

- ▶ D'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 163'500.-- pour la rénovation du Chalet de l'Entraide et mise à disposition d'un espace de travail partagé ;
- D'autoriser la Municipalité à financer cet investissement sur les liquidités courantes ou par le biais d'un emprunt auprès d'un établissement bancaire aux meilleures conditions du marché.

<u>Préavis no 3/2024 – Demande de crédit pour le programme d'entretien du réseau routier communal pour la période 2024 à 2026</u>

- ➤ D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 1'200'000.-- TTC afin de financer le programme d'entretien du réseau routier communal pour la période 2024 à 2026 ;
- D'autoriser la Municipalité à financer cet investissement sur les liquidités courantes.

Séance du 20 juin 2024

Comptes et gestion 2023

- D'approuver les comptes de l'exercice 2023 tels qu'ils sont présentés,
- De donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2023.

Préavis no 4/2024 – Achat de la parcelle RF no 4200 au lieu-dit « Praz Domenjoz »

- D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 285'000.--, inclus frais usuels pour l'achat de la parcelle RF no 4200 au lieu-dit « Praz Domenjoz »;
- D'autoriser la Municipalité à signer tous les actes relatifs à cette transaction;
- D'autoriser la Municipalité à financer cet investissement par un prélèvement sur les liquidités courantes ou par le biais d'un emprunt auprès d'un établissement bancaire aux meilleures conditions du marché.

Préavis no 5/2024 - Renouvellement du matériel informatique

- ▶ D'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 255'000.—TTC pour le renouvellement du matériel informatique ;
- D'autoriser la Municipalité à financer cet investissement sur les liquidités courantes ou par le biais d'un emprunt auprès d'un établissement bancaire aux meilleures conditions du marché.

<u>Préavis no 6/2024 – Modification du règlement sur la taxe de séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires</u>

- D'adopter la modification du Règlement sur la taxe de séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires selon le projet présenté en annexe avec les amendements concernant la modification des articles 6 let. c « Exonération » et 17 « Affectation » et rajout de l'article 4 bis « Commission consultative » ;
- ➤ De fixer son entrée en vigueur dès son approbation par la Cheffe du Département des institutions, du territoire et du sport.

Séance du 26 septembre 2024

Préavis 7/2024 – Arrêté d'imposition pour l'année 2025

- D'adopter le projet d'arrêté d'imposition communal pour l'année 2025 tel que la Municipalité le lui a soumis,
- De maintenir le taux d'imposition à 78% par rapport à l'impôt cantonal de base,
- De reconduire sans modification les autres impôts et taxes qui figurent dans la formule d'arrêté d'imposition annexée et qui fait partie intégrante de ce préavis.

Préavis 8/2024 - Règlement sur la distribution des l'eau

- d'adopter le préavis municipal no 8/2024 concernant le nouveau règlement sur la distribution de l'eau et les nouveaux tarifs du service communal des eaux,
- d'adopter le nouveau règlement sur la distribution de l'eau et son annexe,
- de fixer les valeurs maximales des taxes mentionnées dans l'annexe du nouveau règlement communal sur la distribution d'eau,
- > de déléguer la compétence tarifaire de détail à la Municipalité,
- de fixer son entrée en vigueur dès son approbation par la Cheffe du Département de l'économie, de l'innovation et du sport.

<u>Préavis 9/2024 – Mandats d'études parallèles (MEP) – Interface Leysin Télécabine – phase 2</u>

- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 3'346'765.23 TTC pour les Mandats d'études parallèles (MEP) – Interface Levsin Télécabine – phase 2.
- d'autoriser la Municipalité à financer cet investissement par un prélèvement sur les liquidités courantes ou par le biais d'un emprunt auprès d'un établissement bancaire aux meilleures conditions du marché.

<u>Préavis 10/2024 – Leysin Mobilité 2030 – Leysin 365 – Demande de crédit pour l'achat de la parcelle RF no 529 au lieu-dit « La Place Large Dessous » d'une surface de 2'816 m²</u>

- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 2'480'000.-- pour financer l'achat de la parcelle RF no 529 au lieu-dit « La Place Large Dessous » d'une surface de 2'816 m²,
- d'affecter cette acquisition au patrimoine financier,
- de mandater la Municipalité pour établir et signer un contrat de bail avec TLML SA pour l'exploitation et l'entretien courant de l'infrastructure jusqu'à rénovation complète,
- de fixer le prix de location afin que ce dernier couvre les intérêts et frais d'un éventuel emprunt,
- d'autoriser la Municipalité à signer l'acte de vente auprès d'un notaire,
- d'autoriser la Municipalité à financer cet investissement par prélèvement sur les liquidités courantes ou par le biais d'un emprunt auprès d'un établissement bancaire aux meilleures conditions du marché.

Préavis 11/2024 – Développement 4 saisons – Activités ludiques à la Berneuse

La Municipalité a décidé de retirer ce préavis et de la représenter au Conseil communal à une date ultérieure.

Séance du 12 décembre 2024

Visite des bâtiments et domaines communaux en 2024

D'accepter le rapport de la Commission de Gestion sur la visite des bâtiments et domaines communaux en 2024, ainsi que les réponses de la Municipalité aux vœux et observations contenus dans ce rapport.

Préavis 12/2024 – Demande de crédit pour la construction du réservoir des Lapiés

- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 2'155'000.—TTC, pour financer les travaux de construction du réservoir des Lapiés,
- d'autoriser la Municipalité à financer cet investissement sur les liquidités courantes ou par le biais d'un emprunt auprès d'un établissement bancaire aux meilleures conditions du marché.
- d'autoriser la Municipalité à entreprendre toute démarche nécessaire pour mener à terme ce projet.

Préavis no 13/2024 – Budget de l'exercice 2025

D'approuver le budget de la Caisse communale pour l'année 2025 qui se présente comme suit :

 Revenus
 CHF
 23'310'662.04

 Charges
 CHF
 24'302'298.17

 Excédent de charges
 CHF
 - 991'436.13

Mutations

Du 1er janvier au 30 juin 2024

Démissions : M. MOREROD Frédéric (MIL) au 31 janvier 2024

Du 1er juillet au 31 décembre 2024

Démissions : Mme BEQIRI Nadège (FOR) au 1^{er} décembre 2024

PERSONNEL COMMUNAL

Répartition dans les services – état au 31.12.2024

	Temps plein	Temps partiel	Apprenti(e)s	Total
Secrétariat municipal	1	2		3
Bureau technique	1			1
Bourse communale	2			2
Contrôle des habitants		2		2
Mobilité et urbanisme	1			1
Sécurité publique	1	1		2
Conciergerie	2	2		4
Routes et voirie	9	3	1	13
Eaux	2	1		3
STEP	2			2
Parcs et promenades	2	3		5
Déchetterie	1			1
Total	24	14	1	39

Mutations

Durant l'année 2024, la commune a engagé :

- M. Frédéric Morerod Boursier communal 01.06.2024
- M. Lionel Willockx Apprenti agent d'exploitation, voirie 01.08.2024
- M. Olivier Borloz Chef du service des travaux et des eaux 01.11.2024
- M. Daniele de Benetti Assistant de sécurité publique 01.12.2024

et a enregistré le départ de :

- Mme Teresa De Oliveira Sequeira Correia Concierge à la Maison de Commune 31.03.2024
- M. Paolino Fraschini Collaborateur au service des travaux 30.04.2024
- M. Guillaume Gisiger Apprenti agent d'exploitation 31.07.2024
- M. Kevin Pichard Apprenti agent d'exploitation 31.07.2024
- Mme Joëlle Monney Boursière communale 30.11.2024
- M. Pierre Henri Chesaux Chef du service des travaux et des eaux 31.12.2024
- M. Malik Belkacem Assistant de sécurité publique 31.12.2024

Gestion administrative

La Municipalité a traité une vingtaine d'objets relatifs à des questions de personnel (engagements, démissions, fixation de salaire, changements de taux d'activité, etc) dans le courant de l'année 2024 et répondu à une quinzaine de postulations spontanées.

ADMINISTRATION GENERALE

Nous saisissons l'occasion du présent rapport pour exprimer à tous nos collaborateurs la reconnaissance de la Municipalité pour leur dévouement inlassable et tenons à dire que nous apprécions les tâches qu'ils accomplissent. Nous espérons compter sur leur précieuse collaboration dans les années à venir.

* * *



EXERCICE DES DROITS POLITIQUES

L'assemblée de commune a été convoquée à 4 reprises pour se prononcer sur les affaires suivantes :

3 MARS 2024

VOTATION FEDERALE

Initiative populaire « Mieux vivre à la retraite (initiative pour une 13e rente AVS) »

	Oui	Non	Participation
CH	58,3%	41,7%	58,4%
VD	74,4%	25,6%	58,0%
Leysin	81,2%	18,8%	60,0%

Initiative populaire « Pour une prévoyance vieillesse sûre et pérenne (initiative sur les rentes) »

	Oui	Non	Participation
CH	25,3%	74,7%	58,1%
VD	15,0%	85,0%	58,0%
Leysin	14,7%	85,3%	60,0%

9 JUIN 2024

VOTATION FEDERALE

Initiative populaire « Maximum 10% du revenu pour les primes d'assurance-maladie (initiative d'allègement des primes) »

	Oui	Non	Participation
CH	44,5%	55,5%	45,4%
VD	60,6%	39,4%	45,1%
Leysin	66,3%	33,7%	46,2%

Initiative populaire « Pour des primes plus basses. Frein aux coûts dans le système de santé (initiative pour un frein aux coûts) »

	Oui	Non	Participation
CH	37,2%	62,8%	45,4%
VD	28,5%	71,5%	45,1%
Leysin	29,8%	70,2%	46,2%

Initiative populaire « Pour la liberté et l'intégrité physique »

	Oui	Non	Participation
CH	26,3%	73,7%	45,4%
VD	23,0%	77,0%	45,0%
Leysin	28,2%	71,8%	46,2%

Initiative populaire « Pour la liberté et l'intégrité physique »

	Oui	Non	Participation
CH	68,7%	31,3%	45,4%
VD	73,5%	26,5%	45,1%
Leysin	74,5%	25,5%	46,2%

22 SEPTEMBRE 2024

VOTATION FEDERALE

Initiative populaire « pour l'avenir de notre nature et de notre paysage (initiative biodiversité) »

	Oui	Non	Participation
CH	37,0%	63,0%	45,0%
VD	40,0%	60,0%	45,8%
Leysin	41,7%	58,3%	47,1%

Modification de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) Réforme de la prévoyance professionnelle)

	Oui	Non	Participation
CH	32,9%	67,1%	45,0%
VD	27,4%	75,6%	45,7%
Leysin	24,1%	75,9%	47,1%

24 NOVEMBRE 2024

VOTATION FEDERALE

Arrêté fédéral sur l'étape d'aménagement 2023 des routes nationales

	Oui	Non	Participation 4 6 1
CH	47,3%	52,7%	45,1%
VD	41,4%	58,6%	47,4%
Leysin	38,3%	61,7,7%	44,5%

Modification du code des obligations (droit du bail : sous-location)

	Oui	Non	Participation
CH	48,4%	51,6%	44,9%
VD	41,3%	58,7%	47,4%
Leysin	44,6%	55,4%	44,5%

Modification du code des obligations (droit du bail : résiliation pour besoin propre)

	Oui	Non	Participation 1 4 1
CH	46,2%	53,8%	44,9%
VD	39,5%	60,5%	47,4%
Leysin	42,2%	57,8%	44,5%

Modification de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (financement uniforme des prestations)

	Oui	Non	Participation
CH	53,3%	46,7%	44,9%
VD	37,7%	62,3%	47,4%
Leysin	41,1%	58,9%	44,5%

REFERENDUMS ET INITIATIVES

Referendums

Contre la modification du 22 décembre 2023 de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) (référendum contre EFAS) 17 signatures

Initiatives

- Sauvegarder la neutralité suisse (initiative sur la neutralité)
 26 signatures
- Oui à des impôts fédéraux équitables pour les couples mariés – Pour enfin en finir avec la discrimination du mariage! 25 signatures
- Oui à des rentes AVS équitables pour les couples mariés – Pour en fin en finir avec la discrimination du mariage! 27 signatures
- Oui à la sécurité de l'approvisionnement médical
 35 signatures

- Pour l'égalité des personnes handicapées (initiative pour l'inclusion)
 33 signatures
- Oui à un avenir sans expérimentation animale
 40 signatures
- Pour un droit de la nationalité moderne (initiative pour la démocratie)
 6 signatures
- Pour une alimentation sûre grâce au renforcement de la production indigène durable, à davantage de denrées alimentaires végétales et à une eau potable propre (initiative sur l'alimentation) 31 signatures

NATURALISATIONS

Durant l'année 2024, 7 demandes individuelles ont été transmises par le Service cantonal de la Population (SPOP) pour le traitement de la partie communale de la procédure. Celle-ci consiste à établir le rapport d'enquête (Sécurité publique), à effectuer le test de connaissances élémentaires en fonction de la décision du SPOP et audition par la Municipalité, si nécessaire. Les enfants en dessous de 12 ans sont dispensés d'audition et

tous les mineurs doivent être accompagnés d'un parent lors de l'entretien pour le rapport d'enquête et l'audition.

11 personnes ont obtenu la nationalité helvétique ainsi que la Bourgeoisie de la Commune de Leysin en 2024. Le tableau ci-dessous indique les pays dont elles sont originaires :



Loi sur la nationalité

Seuls les titulaires d'un permis C peuvent déposer une demande de naturalisation. Ils doivent également remplir une deuxième condition préalable, à savoir dix ans de résidence en Suisse, dont trois ans sur le canton de Vaud. Si les notions de non-mise en danger de la sûreté intérieure ou extérieure de la Suisse, du respect de la sécurité et de l'ordre publics ainsi que des

MANIFESTATIONS

Le secrétariat municipal et les services communaux se chargent de la coordination des événements ayant lieu sur le territoire communal, à savoir près de 25 manifestations publiques pour l'année écoulée.

Selon les directives du Canton de Vaud, toute manifestation qu'elle soit publique ou privée,

- Arrivée d'étape de la 77^{ème} édition du Tour de Romandie
- 10ème édition de Hautes Fréquences Festival
- Shapes Festival, musique world, jazz, électro
- ♣ 7^{ème} édition **d'Ailyos Art & Nature**, exposition de sculptures en plein air

modes de vie en Suisse demeurent et qu'on parle toujours d'intégration dans la nouvelle loi fédérale, il s'ajoute à cela de nouvelles conditions. Il s'agit, notamment, du respect des valeurs de la Constitution, de l'encouragement et du soutien de l'intégration des membres de la famille, ainsi que de l'aptitude à communiquer au quotidien en français, à l'oral et à l'écrit.

ayant lieu sur la voie publique ou dans des lieux publics et pouvant générer des nuisances, doit obtenir une autorisation et être annoncée sur le portail cantonal des manifestation POCAMA. 29 demandes ont été traitées durant l'année 2024, toutes acceptées. On relèvera, entre autres :

- Mountain Woodchopping concours de bûcheronnage sportif
- La traditionnelle Nuit des Fées qui a repris ses quartiers dans le village
- La course pédestre Aigle-Aï-Leysin pour les plus sportifs
- Crettaz en Fête
- Les animations musicales estivales à la rue du Village

Par ailleurs, la Commune organise et met en place les manifestations suivantes :

La journée des jeunes citoyens

Chaque année et selon un tournus établi avec les communes d'Ormont-Dessous et d'Ormont-Dessous, les jeunes atteignant leur majorité civique sont conviés à une journée récréative et font connaissance avec les autorités. Celle-ci s'est déroulée le 4 octobre 2024 à l'Auberge de l'Ours à Vers-l'Eglise.

La sortie des aînés

Comme l'an passé, 3 cars ont été nécessaires pour emmener les 147 participants à cette traditionnelle sortie ce 12 septembre 2024. Le Stand de tir de Vernand à Romanel-sur-Lausanne a accueilli notre équipée pour une première halte café-croissants. Elle a ensuite repris la route pour traverser la Vallée de Joux,

la plaine de l'Orbe pour arriver au Juraparc du Mont d'Orzeires, but du voyage. Situé au-dessus de Vallorbe, c'est est un havre de forêts et pâturages où loups, ours et bisons vivent en semiliberté. Excursion préférée des familles et des amoureux de la nature, le parc animalier poursuit un but d'éducation et de protection des espèces. Nos seniors ont ensuite pu régaler leurs papilles avec un émincé de bison, spécialité culinaire du lieu. Cette belle journée s'est terminée par un apéro dînatoire au restaurant de la patinoire avec la présence de la fanfare « La Rose des Alpes ».

Le Noël de la Commune au centre sportif de Crettex Jaquet avec au menu, le traditionnel papet vaudois et des animations durant toute la soirée.



Juraparc du Mont d'Orzeires

VISITE PREFECTORALE

Conformément aux dispositions de l'article 141 de la Loi sur les communes, ces dernières font l'objet d'une inspection annuelle des administrations et des registres et actes établis par le Bureau du Conseil communal.

Cette année, cette inspection n'a pu avoir lieu, le gouvernement vaudois ayant mis un terme avec effet immédiat aux relations de travail liant l'État et le préfet du district d'Aigle, M. Régis Joly. Les Préfets du district Riviera - Pays-d'Enhaut

assurent les affaires courantes de la Préfecture d'Aigle depuis le mois d'octobre 2024 suite à cette mise à pied.

PROTECTION CIVILE

L'Organisation régionale de protection civile d'Aigle (ORPCi) assure la gestion centralisée pour l'ensemble du district.

Sur le plan communal, le technicien communal gère toute la partie administrative.

BUS LOCAL

La présidence de la Commission du bus local a été assumée par M. Jean-Marc Udriot.

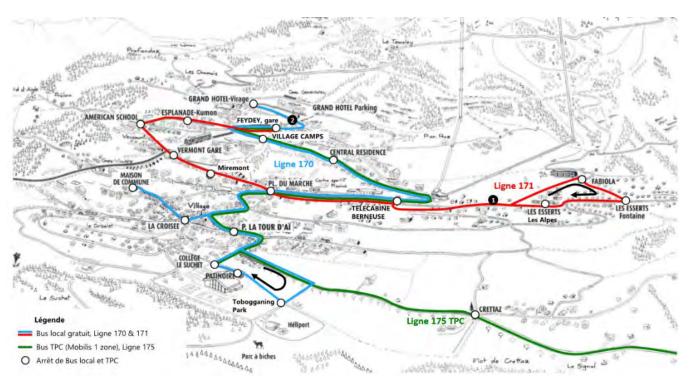
Le bus a circulé sans interruption, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024, selon un nouvel horaire et

un doublement des lignes (170 bleue et 171 rouge).

Des panneaux d'informations électroniques ont été installés dans les bus afin de respecter la Loi sur le Trafic des Voyageurs (LTV).

Les comptes 2024 se présentent comme suit :

Coût total	CHF	601'948.40
Recettes		
Huiles minérales	CHF	2'500.00
Dons	CHF	7'640.00
Participation de la taxe de séjour	CHF	100'000.00
Excédent de charges pris en compte par		
la Caisse communale	<u>CHF</u>	<u>491'808,40</u>

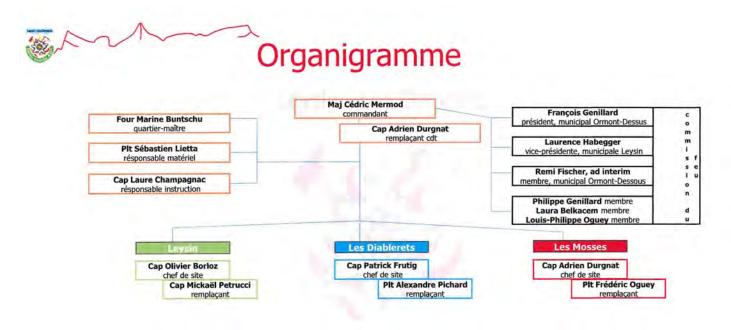


BUS SOLEPRAZ – PARCHET

Le coût annuel de la liaison du bus Solepraz-Parchet se chiffre à CHF 80'000.--. Vu l'importance d'une liaison entre les domaines skiables de Leysin et des Mosses, les Municipalités de Leysin et Ormont-Dessous ont maintenu leur contribution respective de CHF 20'000.--. Le solde de CHF 40'000.-- a été pris en charge par Télé Leysin-Col des Mosses – La Lécherette SA.

SERVICE DE DEFENSE INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS ALPIN)

Le Corps de Sapeurs-pompiers de Leysin est englobé dans l'entente intercommunale du SDIS Alpin.



Effectif SDIS Alpin: 110 sapeurs

DPS (Détachement Premier Secours)

DAP (Détachement d'Appui)

43 membres de Leysin

31 membres d'Ormont-Dessus

22 membres d'Ormont-Dessous

14 membres

Les Autorités communales se félicitent de pouvoir compter sur une équipe toujours très motivée pour accomplir les nombreuses tâches qui lui sont demandées.

Merci à toutes et à tous pour leur engagement.

TAXE DE SEJOUR

La gestion de la taxe de séjour est réglée directement par la Municipalité.

Les comptes de la taxe de séjour figurent en annexe au fascicule des comptes communaux.

Camping-cars

Une application informatique permet aux camping-cars stationnés sur l'aire qui leur est dédiée de payer leur emplacement et la taxe de séjour sans se rendre au centre sportif ou à l'office du tourisme. Ce concept est compatible avec checkin-Leysin et génère un QR code afin que nos hôtes bénéficient de certains avantages.

TOUR DE ROMANDIE 2024

Le samedi 27 avril, Leysin a accueilli la 4ème étape d'arrivée du Tour de Romandie (TDR) 2024. Plus de 150 cyclistes répartis en 23 équipes ont participé à cette compétition qui s'est déroulée du 23 au 28 avril, dont parmi les coureurs suisses des noms célèbres comme Stefan Küng, Marc Hirschi, Jan Christen et Stefan Bissegger. Le comité d'organisation composé de représentants de la Municipalité, de l'office

ASSOCIATION TOURISTIQUE AIGLE-LEYSIN-COL DES MOSSES

En ce qui concerne les activités de l'Association touristique Aigle-Leysin-Col des Mosses (ATALC), nous vous prions de vous référer au rapport de gestion de cet organisme qui vous est adressé séparément.

CENTRES SPORTIFS COMMUNAUX

Au sujet de l'exploitation proprement dite des centres sportifs, le rapport de gestion ainsi que les comptes au 31 décembre 2024 de Gestion Sportive Leysin SA (GSL SA) seront remis sous pli séparé aux membres du Conseil communal.

du tourisme et de Gestion Sportive SA, se sont investis sans compter afin de garantir un accueil optimal pour les athlètes, la caravane du Tour et les passionnés de cyclisme. Afin de financer cet événement, un repas et une soirée de soutien ont eu lieu le 19 avril à la School of Swiss Hotel Management (SHMS).

Un écran géant, divers stands ainsi que le

Village du Tour avec une vingtaine d'exposants ont été installés à l'intention de la population. Les visiteurs ont pu assister également au «P'tit Tour de Romandie», un événement mis sur pied pour les jeunes enfants de la région.



Comité d'organisation

Richard Carapaz a enlevé la 4e étape du Tour de Romandie, entre Saillon et Leysin en 4h06 m et 3 s (151,7 km). L'Equatorien a attaqué à un peu plus de 2 km de l'arrivée et sur la ligne, a devancé l'allemand Florian Lipowitz et l'espagnol Carlos Rodriguez.



Richard Carapaz

Le classement général de ce 77° Tour de Romandie.

	Classement général						
	Coureur	٠	Pays	÷	Équipe	+	Temps +
1 ^{er}	Carlos Rodríguez 👕	T	Espagne		Ineos Grenadiers		15 h 44 min 46 s
2 ^e	Aleksandr Vlasov] Bannière neu	tre	Bora-Hansgrohe		+7s
3 ^e	Florian Lipowitz		Allemagne		Bora-Hansgrohe		+9s
4 ^e	Ilan Van Wilder		Belgique		Soudal Quick-Step		+ 21 s
5 ^e	Juan Ayuso 🐨	Ł	Espagne		UAE Team Emirates		+ 27 s
6 ^e	Enric Mas	1	Espagne		Movistar Team		+ 38 s
7 ^e	Richard Carapaz	-	Équateur		EF Education-EasyPo	ost	+ 49 s
8e	Lenny Martinez		France		Groupama-FDJ		+ 52 s
9e	Tao Geoghegan Hart	2	Royaume-Un	i	Lidl-Trek		+ 1 min 02 s
10 ^e	Egan Bernal		Colombie		Ineos Grenadiers		+ 1 min 23 s

RAPPORT DU SERVICE DES CONSTRUCTIONS

	2024	2023
Dossiers traités	70	93
Permis de construire délivrés	41	52
Permis en attente d'une décision	3	5
Permis non délivré (abandonné)	2	0
Zone réservée cantonale	0	0
Annonce d'installation solaire (non soumise à autorisation)	20	29
Autorisations pour procédés de réclames	2	5
Annonce production de chauffage PAC (non soumise à autorisation)	2	2

OBJETS DES PERMIS DE CONSTRUIRE DELIVRES

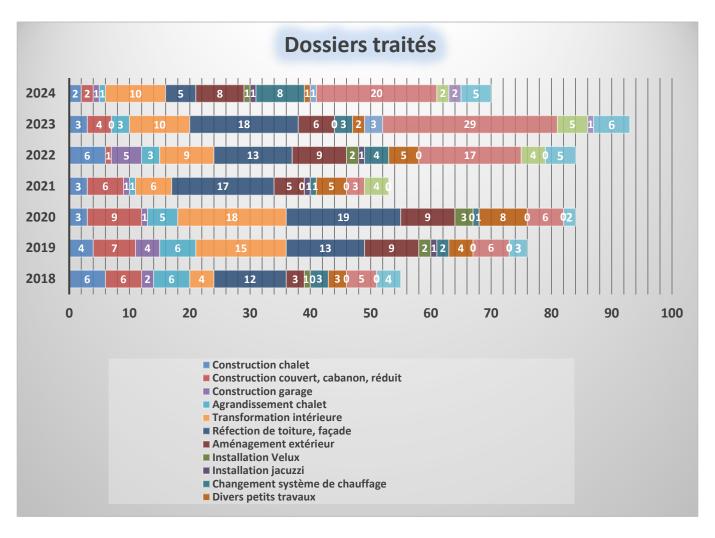
	2024	2023
Construction de chalets	2	3
Construction de couvert, cabanon, réduit et annexe	2	4
Construction de garage	1	0
Agrandissement de chalet	1	3
Transformation intérieure	10	10
Réfection de toitures et/ou façades de chalets et de bâtiments	5	18
Aménagement extérieur	8	6
Pose de Velux	1	0
Pose de jacuzzi	1	0
Changement du système de chauffage	8	3
Divers petits travaux	1	2
Mise en conformité de la protection incendie	1	3
Total dossiers traités	41	52

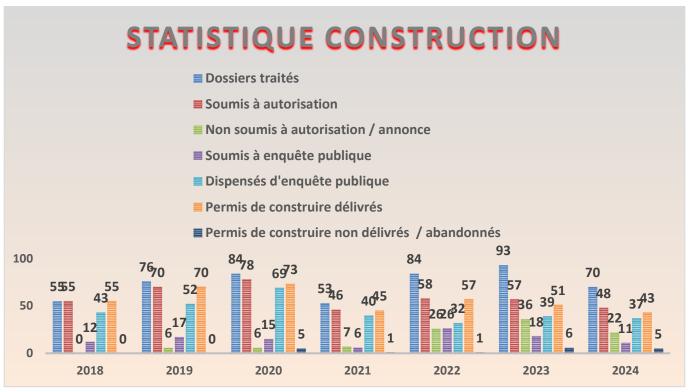
PRECISIONS QUANT AUX DONNEES RELEVEES

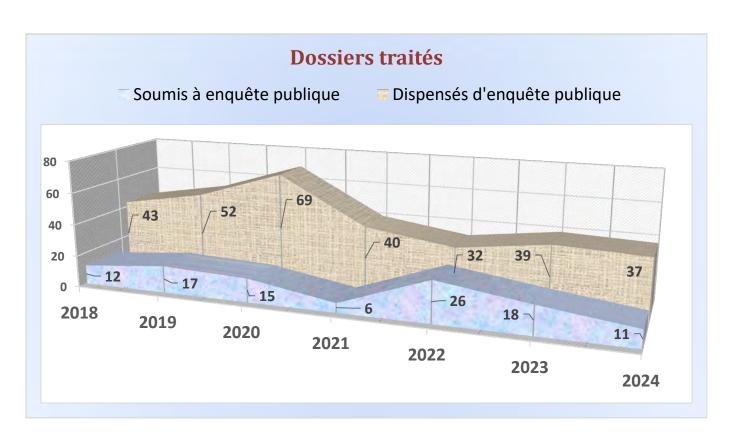
Selon le tableau ci-dessus, le volume de travail en regard des différentes catégories a globalement diminué par rapport à l'année précédente.

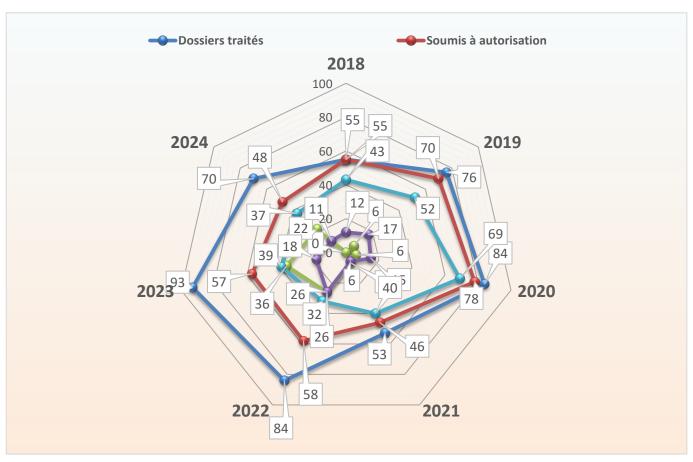
Bien que le nombre de constructions de chalets soit inférieur à l'année précédente, passant de 3 à 2 permis de construire délivrés, le nombre de transformations et d'agrandissements est identique. Par ailleurs, on constate une diminution de 50 % pour la construction de garage.

D'une manière générale, le Service des constructions a enregistré une légère diminution des dossiers traités par rapport à l'année 2023 passant de 93 à 70. Cela porte essentiellement sur les réfections de toitures et des installations solaires qui ont diminué en 2024 passant de 47 à 25, celles-ci étant intégrées dans les projets de transformations et le changement du système de chauffage.



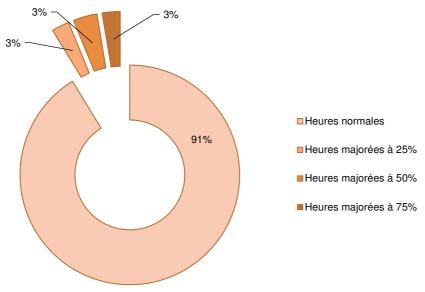




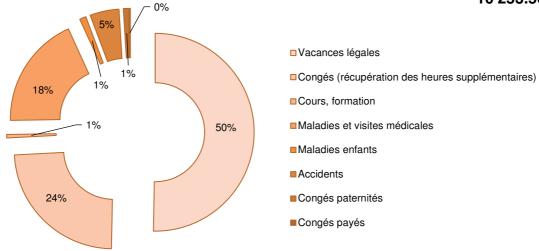


REPARTITION DES HEURES EFFECTIVES PAR CHANTIER ET PAR DEPARTEMENT

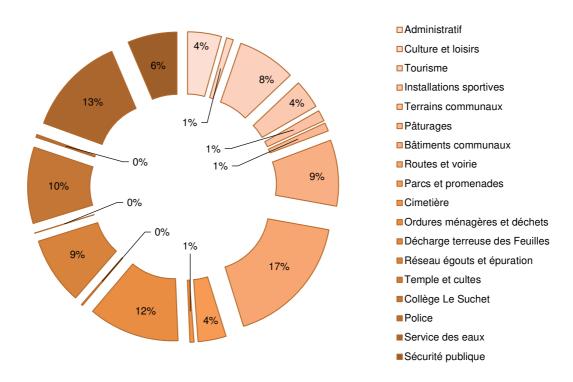
<u>Présences</u>	Heures	
Heures normales	43'463.50	91%
Heures majorées à 25%	1'241.75	3%
Heures majorées à 50%	1'679.00	3%
Heures majorées à 75%	1'246.75	3%
Total 3% ~ 5 3%	47'631.00	

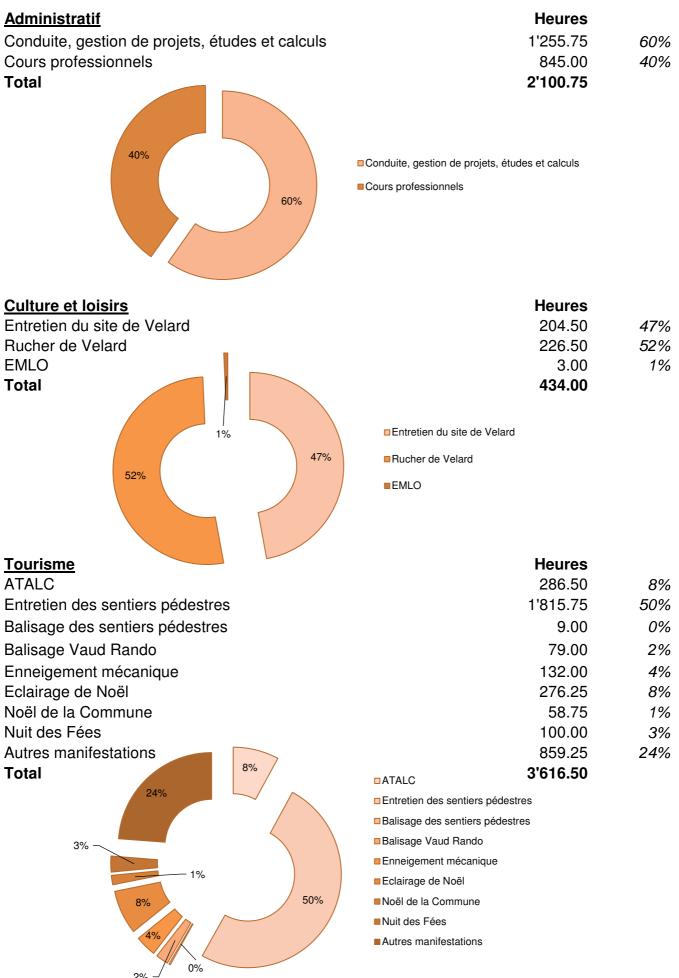


<u>Absences</u>	Heures	
Vacances légales	5'154.75	50%
Congés (récupération des heures supplémentaires)	2'450.50	24%
Cours, formation	58.00	1%
Maladies et visites médicales	1'891.75	18%
Maladies enfants	107.50	1%
Accidents	489.00	5%
Congés paternités	85.00	1%
Congés payés	17.00	0%
Total	10'253.50	

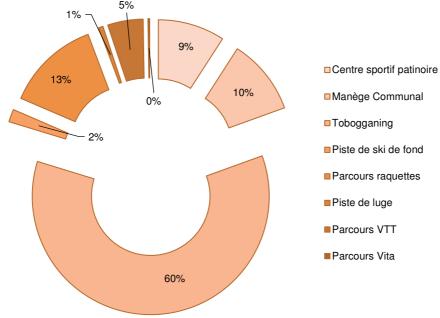


Récapitulation générale	Heures	
Administratif	2'100.75	4%
Culture et loisirs	434.00	1%
Tourisme	3'616.50	8%
Installations sportives	1'793.00	4%
Terrains communaux	699.00	1%
Pâturages	519.50	1%
Bâtiments communaux	4'103.00	9%
Routes et voirie	8'255.00	17%
Parcs et promenades	1'740.50	4%
Cimetière	250.00	1%
Ordures ménagères et déchets	5'635.75	12%
Décharge terreuse des Feuilles	83.50	0%
Réseau égouts et épuration	4'199.50	9%
Temple et cultes	15.00	0%
Collège Le Suchet	4'731.00	10%
Police	187.00	0%
Service des eaux	6'210.00	13%
Sécurité publique	3'058.00	6%
Total	47'631.00	

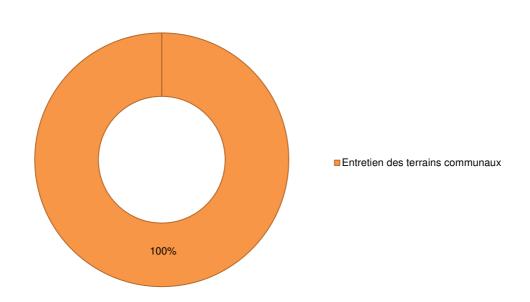


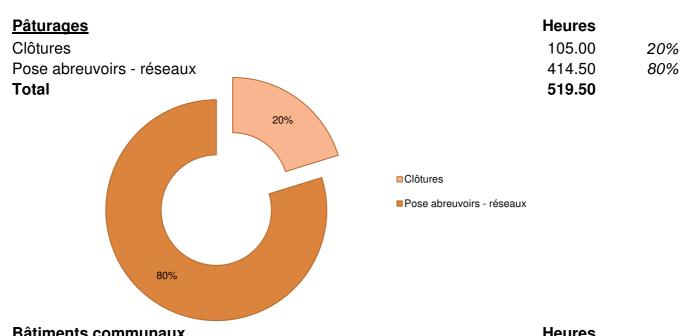


<u>Installations sportives</u>	Heures	
Centre sportif patinoire	163.50	9%
Manège Communal	185.50	10%
Tobogganing	1'080.75	60%
Piste de ski de fond	31.00	2%
Parcours raquettes	230.00	13%
Piste de luge	11.00	1%
Parcours VTT	86.75	5%
Parcours Vita	4.50	0%
Total 5%	1'793.00	

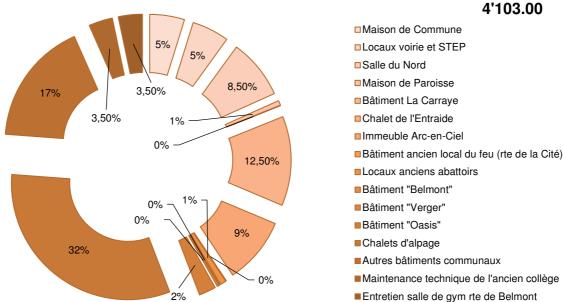


Terrains communaux Heures
Entretien des terrains communaux 699.00 100%

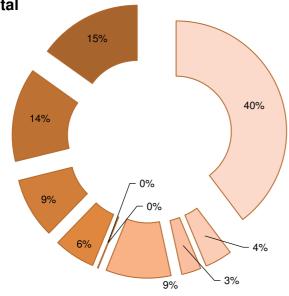




Batiments communaux	Heures	
Maison de Commune	197.75	5%
Locaux voirie et STEP	211.50	5%
Salle du Nord	341.00	8.50%
Maison de Paroisse	27.00	1%
Bâtiment La Carraye	0.00	0%
Chalet de l'Entraide	509.00	12.50%
Immeuble Arc-en-Ciel	380.00	9%
Bâtiment ancien local du feu (rte de la Cité)	0.00	0%
Locaux anciens abattoirs	34.00	1%
Bâtiment "Belmont"	3.75	0%
Bâtiment "Verger"	11.50	0%
Bâtiment "Oasis"	96.50	2%
Chalets d'alpage	1'314.00	32%
Autres bâtiments communaux	704.75	17%
Maintenance technique de l'ancien collège	136.25	3.50%
Entretien salle de gym rte de Belmont	136.00	3.50%
Total	4'103.00	



Routes et voirie	He	ures
Entretien routes et trottoirs	3'27	76.75 <i>40%</i>
Voirie entretien courant	33	30.25 4%
Entretien des sacs de route	23	36.50
Mobilier urbain	78	38.50 <i>9%</i>
Entretien des parkings		2.00 0%
Eclairage public		5.50 0%
Entretien WC publics	49	99.75 6%
Véhicules, outillage	73	33.25 9%
Déneigement routier	1'13	35.00 <i>14%</i>
Déneigement général	1'24	17.50 <i>15%</i>
Total		55.00
	Entretien routes et trottoirs	



□Voirie entretien courant

■Entretien des sacs de route

■Mobilier urbain

■Entretien des parkings

■ Eclairage public

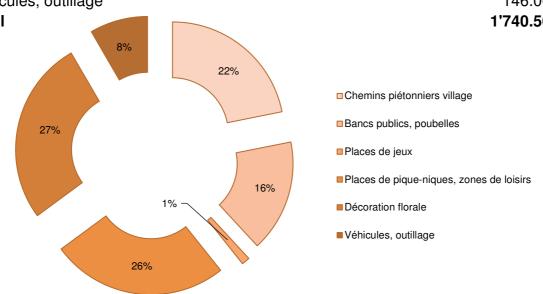
■Entretien WC publics

■Véhicules, outillage

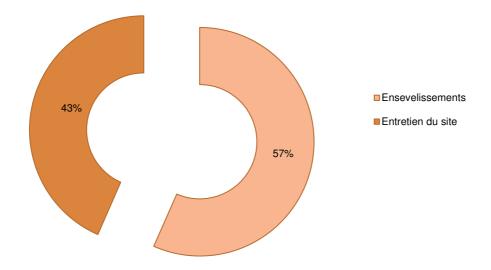
■Déneigement routier

■Déneigement général

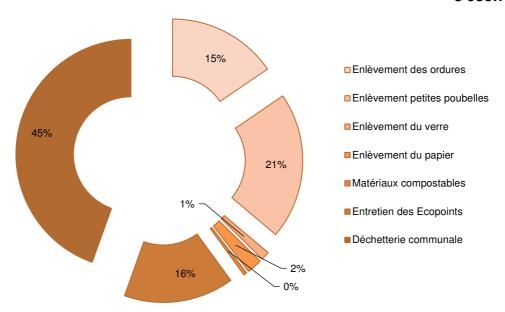
Parcs et promenades	Heures	
Chemins piétonniers village	380.50	22%
Bancs publics, poubelles	283.00	16%
Places de jeux	20.50	1%
Places de pique-niques, zones de loisirs	445.75	26%
Décoration florale	464.75	27%
Véhicules, outillage	146.00	8%
Total	1'740.50	

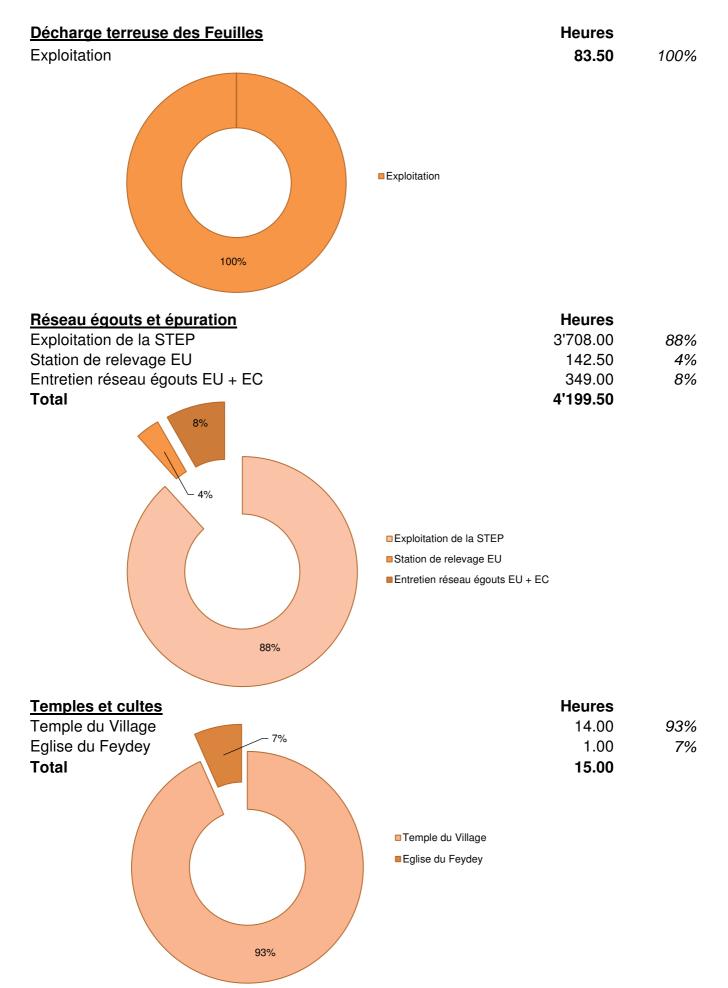


<u>Cimetière</u>	Heures	
Ensevelissements	141.50	57%
Entretien du site	108.50	43%
Total	250.00	

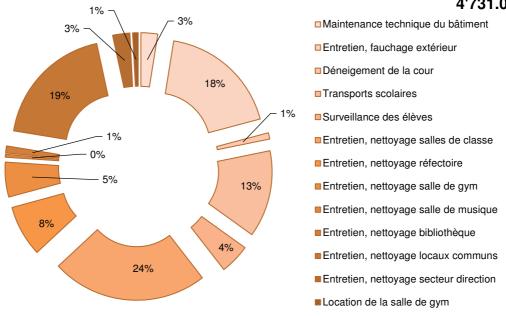


Ordures ménagères et déchets	Heures	
Enlèvement des ordures	872.00	15%
Enlèvement petites poubelles	1'165.50	21%
Enlèvement du verre	69.00	1%
Enlèvement du papier	120.00	2%
Matériaux compostables	27.00	0%
Entretien des Ecopoints	872.75	16%
Déchetterie communale	2'509.50	45%
Total	5'635.75	



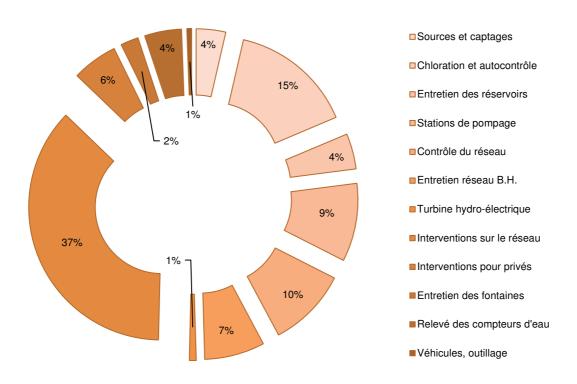


Collège Le Suchet	Heures	
Maintenance technique du bâtiment	120.00	3%
Entretien, fauchage extérieur	866.50	18%
Déneigement de la cour	44.75	1%
Transports scolaires	622.00	13%
Surveillance des élèves	214.50	4%
Entretien, nettoyage salles de classe	1'116.25	24%
Entretien, nettoyage réfectoire	365.25	8%
Entretien, nettoyage salle de gym	249.00	5%
Entretien, nettoyage salle de musique	21.75	0%
Entretien, nettoyage bibliothèque	49.50	1%
Entretien, nettoyage locaux communs	900.75	19%
Entretien, nettoyage secteur direction	122.25	3%
Location de la salle de gym	38.50	1%
Total 1% ¬	4'731.00	



<u>Police</u>	Heures	
Signalisation routière	130.00	70%
Signalisation de chantier	57.00	30%
Total	187.00	
70%	■ Signalisation routière ■ Signalisation de chantier	

Services des eaux	Heures	
Sources et captages	224.00	4%
Chloration et autocontrôle	932.50	15%
Entretien des réservoirs	269.50	4%
Stations de pompage	592.00	9%
Contrôle du réseau	603.00	10%
Entretien réseau B.H.	455.00	7%
Turbine hydro-électrique	52.00	1%
Interventions sur le réseau	2'286.50	37%
Interventions pour privés	344.50	6%
Entretien des fontaines	135.00	2%
Relevé des compteurs d'eau	279.50	4%
Véhicules, outillage	36.50	1%
Total	6'210.00	



POLICE DES SPECTACLES

Encaissement taxes cinéma : CHF 6'151.80 Encaissement taxes de spectacles divers : CHF 3'054.85

COMMANDEMENTS DE PAYER

La sécurité publique a procédé à la notification de commandements de payer, pour un montant d'encaissement de CHF 16'425.--.

ETABLISSEMENTS PUBLICS

La sécurité publique a procédé à l'encaissement des taxes de prolongation d'ouverture des établissements publics, pour un montant de CHF 2'970.--.

CHANGEMENT DE TENANCIER OU DE NOM D'ETABLISSEMENT

Les mutations suivantes ont été enregistrées en 2024 (autorisation d'exercer/d'exploiter) :

Hôtel café-restaurant Tour d'Aï -

M. Gagriel Racois : changement de tenancier

Cable-bar et Au Bel-Air Hôtel -

Mme Sybille Colaço Bento : changement de tenancier

Restaurant tournant Kuklos –

M. Thomas Blamoutier : changement de tenancier

Alpine Classic Hôtel -

M. Camilo Martinez Araneda : changement de tenancier

Café-restaurant Crêperie des Alpes -

M. Edvison Shala : changement de tenancier

Hôtel Le Grand Chalet

Jacky Bonelli : fin de la licence d'exploitation du restaurant

(séparation en deux établissements distincts)

Café-restaurant La Ferme à Fredy –

Gino Casagrande : nouvelle enseigne (Le Grand Chalet)

CONTRAVENTIONS ET ORDONNANCES PENALES

Des contraventions ont été infligées pour des véhicules en infraction, représentant au total un montant de CHF 22'638.04.--.

Des ordonnances pénales ont été prononcées suite à des rapports de dénonciation représentant un montant de CHF 5'260.--.

Environ 80 avertissements ont été posés pour des véhicules en stationnement sur la voie publique, suite à des chutes de neige durant la nuit précédente.

SIGNALISATION

Les diverses signalisations suivantes ont été acquises ou installées à des fins sécuritaires :

- Achat d'un radar préventif
- Pose d'un panneau « impasse » sur le chemin de la Source

SECURITE PUBLIQUE

ROUTE D'AÏ ET AUTORISATION GENERALE DE CIRCULER

68 autorisations ont été délivrées à des conducteurs pour circuler sur cette route et 6 autorisations journalières.

COLLABORATION GENDARMERIE ET SECURITE PUBLIQUE

La collaboration entre ces deux partenaires fonctionne bien, Mme Laurence Habegger, Municipale en charge du dicastère de la Police, est régulièrement en contact avec ces deux services.

CAMPING SAUVAGE

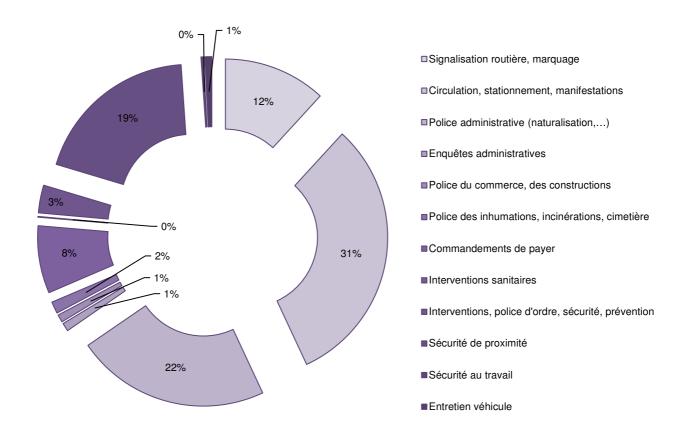
Des contrôles spontanés sont effectués sur le territoire communal pour éviter le camping sauvage dans des véhicules ou sous tente.

CAMPING - CAR

La zone de camping-car à la Place des Feuilles génère un chiffre d'affaires de CHF 26'961.50.

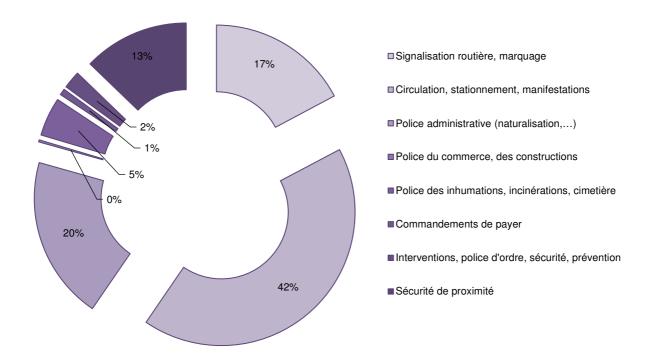
REPARTITION DES HEURES EFFECTIVES PAR CHANTIER ET PAR COMMUNE

ASP (Leysin)	Heures	
Signalisation routière, marquage	292.25	12%
Circulation, stationnement, manifestations	772.00	31%
Police administrative (naturalisation,)	552.50	22%
Enquêtes administratives	23.50	1%
Police du commerce, des constructions	21.50	1%
Police des inhumations, incinérations, cimetière	33.50	2%
Commandements de payer	192.00	8%
Interventions sanitaires	2.00	0%
Interventions, police d'ordre, sécurité, prévention	79.00	3%
Sécurité de proximité	476.75	19%
Sécurité au travail	7.25	0%
Entretien véhicule	19.75	1%
Total	2'472.00	



SECURITE PUBLIQUE

ASP (Ormont-Dessous)	Heures	
Signalisation routière, marquage	101.00	17%
Circulation, stationnement, manifestations	248.00	42%
Police administrative (naturalisation,)	116.00	20%
Police du commerce, des constructions	1.50	0%
Police des inhumations, incinérations, cimetière	27.50	5%
Commandements de payer	4.50	1%
Interventions, police d'ordre, sécurité, prévention	12.50	2%
Sécurité de proximité	75.00	13%
Total	586.00	







Une convention de collaboration avec Ormont-Dessous fixe l'indemnité annuelle des 400 heures de l'assistant de sécurité publique à fr. 28'000. --.

STATISTIQUE ANNUELLE DE LA POPULATION (selon SCRIS¹)

	Au 31.12.2023	Au 31.12.2024
Suisses	1'845	1'820
Etrangers	1'884	1'865
Total	3'729	3'685

RECENSEMENT ANNUEL (établi par le contrôle des habitants)

	Au 31.12.2023	Au 31.12.2024
Suisses établis	1'838	1'822
Etrangers B + C	1'740	1'693
Carte diplomatique	4	4
Total résidents à l'année	3'582	3'519
Suisses séjour	39	43
Etrangers séjour	9	7
Saisonniers L	160	74
Requérants d'asile	199	186
Total population de Leysin	3'989	3'829

soit au total pour 2024 : Suisses : 1'865 (1'877) Etrangers : 1'749 (1'700)

Représentant plus de 100 nationalités différentes, notamment : Allemagne 32, Belgique 31, Canada 34, Chine 140, Corée 14, Erythrée 14, Espagne 88, Etats-Unis 128, France 341, Italie 116, Japon 132, Mexique 35, Pays-Bas 18, Pologne 30, Portugal 157, Royaume-Unis 83, Russie 19, Serbie 26, Taïwan 10, Thaïlande 9, Ukraine 129, Vietnam 20.

Etudiants écoles privées	Au 31.12.2023	Au 31.12.2024
Leysin American School	291	269
Kumon Leysin Academy	78	87
SHMS – SMU *	408	310
Total	777	666

y compris les étudiants ne séjournant plus à Leysin, car en stage en d'autres lieux, mais toujours inscrits dans notre commune selon les directives du Service de la population.

¹ SCRIS : Service cantonal de recherche et d'information statistiques RAPPORT DE GESTION 2024

CONTROLE DES HABITANTS

Evènements enregistrés dans l'année personnes inscrites au Contrôle des habitants	2023	2024
Naissances	19	21
Décès (habitants ou résidents)	16	23
Mariages	13	10
Divorces	12	12
Naturalisations suisses domiciliés	43	16
Arrivées, retours	1'139	959
Départs	1'196	1'057
Nombre de ménages	1'471	1'460

DECES

28 décès ont été enregistrés en 2024 dont 23 personnes étaient domiciliées à Leysin, soit :

MAYOR Christian - 1962 ROTH Jacqueline - 1927

GAY Martial - 1945 PEYRAUD Dominique – 1961

MAGNIER Marie Rose - 1935 MORIER Maurice – 1933

LONGET Alice - 1951 DUVINAGE Christiane – 1922

VAUDROZ Yannick - 1979 MORGAN Jeffrey – 1959

MADAY Patrick - 1955 NICCA Gérald – 1941

PEISSARD Rosa - 1940 IDMARK Anne-Charlotte – 1930

TAUXE Emmy - 1928 RIMELLA Stéphane – 1957

BERSIER Jacquy – 1936 POULAIN Michel – 1946

CASTEL Sylvie - 1967 MIGOTTI Gemma – 1937

BESSE Pascal - 1961 MERMOD Nelly – 1925

DESBOEUFS Dominique – 1957 MARCHAND Jeanne – 1932

SCHNEIDER Alain - 1947 HUTCHISON Robert - 1938

BUGNON Vanessa - 1978

CLAUX Solange - 1924



Rapport de gestion des forêts

EXERCICE 2024



BILAN CLIMATIQUE 2024

L'année a été humide, voire très humide par moments. La somme journalière de précipitations la plus élevée a été enregistrée le 7 juillet au sud des Alpes. On a également vu de fortes intensités de précipitations en peu de temps. Ainsi, la station de L'Auberson dans le Jura a enregistré le 25 juin, un cumul horaire de 74,9 mm. Cela correspond à la sixième valeur la plus élevée pour la Suisse.



Impacts sur la forêt à Leysin

1. Précipitations abondantes mais irrégulières

- Risque de glissements de terrain et d'asphyxie racinaire.
- Augmentation des tempêtes et chutes d'arbres.

2. Déficit d'ensoleillement (-10 %)

- Croissance des arbres ralentie.
- Modification des écosystèmes forestiers.

Recommandations

- Diversifier les essences adaptées au climat.
- Renforcer la surveillance des maladies et ravageurs.
- Gérer les sols pour limiter l'érosion.
- Sécuriser les zones à risque de chutes d'arbres.

L'année 2024 confirme la nécessité d'adapter la gestion forestière aux évolutions climatiques.

SOINS AUX PLANTATIONS

Ces dernières années, la priorité a été donnée au rajeunissement naturel. Lors des martelages de coupes, nous créons des ouvertures dans le peuplement pour amener de la lumière et de la chaleur au sol afin de favoriser la germination des graines des arbres en place. Les jeunes arbres issus du peuplement environnant sont mieux adaptés aux conditions locales et plus résistants aux perturbations biotiques et abiotiques.

Le changement climatique est une des causes de la détérioration de nos forêts. Le bostryche de l'épicéa et du sapin en est la suite logique. Dans l'idée de maintenir du résineux et des forêts résistantes, nos prochaines plantations doivent tenir compte de ce phénomène et nous devrons ajuster les variétés, notamment se diriger vers du **chêne** (présenté ci-après) ou du châtaignier, du mélèze voir du douglas. Tout ce qui pourra s'installer naturellement sera d'autant plus adapté et résistant.

Chêne sessile

Le chêne sessile ou chêne rouvre (*Quercus petraea*) est parfois appelé chêne à trochets, chêne des pierriers, chêne mâle ou chêne noir.

C'est un grand arbre de 25 à 40 mètres de haut, à feuillage caduc. En isolé, il peut avoir une envergure imposante et un tronc qui atteint ou dépasse les 5 m de circonférence. Il a une longévité maximale de plus de 600 ans, parfois jusqu'à 1000 ans. Il fructifie à partir de l'âge de 60 ans.

Les glands tombent lors de la glandée à partir de mi-septembre. Ils ont été consommés par l'homme en période de disette. La farine de glands écorcés, broyés et cuits à plusieurs eaux donne une purée qui peut s'utiliser immédiatement en plat salé ou dessert sucré ou être séchée et moulue ce qui produit une farine qui se conserve. Les glands torréfiés sont un succédané du café.



Les fruits font partie du régime alimentaire d'oiseaux (geais, corbeaux, pigeons) et de mammifères (sangliers, cerfs, écureuils).

Le bois et l'écorce contiennent une proportion élevée de tanins, ce qui le rend très résistant à la pourriture et dégradation. Il est alors beaucoup utilisé pour la construction de charpente et en aménagements extérieurs. Sur le territoire de Leysin nous pouvons en observer depuis Drapel et jusqu'à Prafandaz. Il s'agit de pieds isolés et de taillis autrefois utilisés pour la fabrication de charbon avec le châtaignier et le hêtre.

DOMAINES ET FORETS



FAUNE ET FORÊT

On constate clairement une augmentation du gibier, notamment du cerf qui passe l'hiver dans la vallée alors que ce n'était pas le cas avant. Les plans de tir ont été augmentés et effectués pratiquement à 100%. Pour le moment, le service de la faune continue d'augmenter les prélèvements sur les effectifs. Nous subissons des dégâts sur l'ensemble du territoire avec ponctuellement des zones plus marquées. C'est dans ces zones que la pression est mise sur le gibier. Des relevés plus précis vont être effectués en automne par placettes aléatoires, celles-ci sont prises en charge par le canton et permettront d'intervenir plus précisément.

ENTRETIEN DE RUISSEAUX ET PLANTES ENVAHISSANTES

En 2024, nous sommes intervenus sur deux ruisseaux pour l'enlèvement des embâcles et pour arracher les plantes envahissantes, principalement du Buddleia. Ces travaux ont été effectués au ruisseau des Barmes et également au ruisseau du Larrevoin. Dans l'idée de réduire fortement la propagation, deux passages annuels sont nécessaires et cela devra être reconduit les prochaines années.





Buddleia



BIODIVERSITÉ

Qu'est que la biodiversité ?

La biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants (animaux, plantes, champignons, micro-organismes) et leurs interactions dans un environnement donné. Elle comprend la diversité des espèces, des écosystèmes et des gènes. Elle est essentielle pour l'équilibre des milieux naturels, la régulation du climat, la fertilité des sols et de nombreux services écosystémiques.

Pourquoi réalisons-nous des travaux en faveur de la biodiversité en tant qu'entreprise forestière ? pour plusieurs raisons :

- Préservation des écosystèmes : Les forêts abritent une grande diversité d'espèces. Protéger la biodiversité garantit le maintien de ces écosystèmes et de leurs fonctions essentielles, comme la régulation du climat, la purification de l'eau, ou la pollinisation.
- 2. **Renforcer la résilience des forêts** : Une forêt diversifiée est plus résiliente face aux changements climatiques, aux maladies et aux perturbations. Cela contribue à la stabilité à long terme des écosystèmes forestiers.
- Assurer une gestion durable : En protégeant la biodiversité, nous participons à une gestion responsable et durable des ressources naturelles, respectant les normes environnementales et contribuant à la lutte contre la dégradation des habitats.
- 4. **Répondre aux exigences réglementaires et certifications** : De plus en plus de certifications, comme le FSC ou le PEFC, intègrent des critères stricts concernant la biodiversité. Réaliser ces travaux nous permet de respecter ces critères et d'améliorer notre image en tant qu'entreprise responsable.

En 2024, nous avons réalisé quelques exploitations en faveur de la biodiversité :

Solacyre « adaptation aux changements climatiques », coupe de bois secs laissés sur place et plantations d'essences adaptées.

Drapel « lézard vert », amélioration de la parcelle pour favoriser les reptiles. Éclaircissement de la forêt et création d'une lisière étagée, tout en maintenant certaines essences rares et remarquables. Favoriser : églantier, prunellier, merisier, aubépine, fusain, cornouiller mâles, pommier sauvage, alisier.

Entreposer quelques tas de branches à l'intérieur de la lisière suivant les possibilités, ceci afin de permettre aux Lézards verts de réaliser leur thermorégulation à l'abri des prédateurs.





SOINS AUX JEUNES PEUPLEMENTS

Durant l'année 2024, nous avons effectué des soins sur environ 3 hectares de jeunes peuplements. Ces surfaces se trouvent au Torrentet et à la Crevasse. Ces travaux ont été effectués par nos apprentis et notre équipe, qui ont à cœur de soigner la forêt de demain.

CHABLIS - COUPE DE BOIS

Exploitation des chablis (bois versés, malades ou bostrychés)

Cette année a été marquée par une diminution des chablis, notamment ceux causés par les bostryches. Nous avons exploité quelques foyers épars au printemps, puis grâce à une surveillance accrue et aux conditions météorologiques très humides durant l'été, peu d'autres foyers se sont développés. Ci-dessous un exemple de dégâts que le bostryche peut créer aux bois sciés.



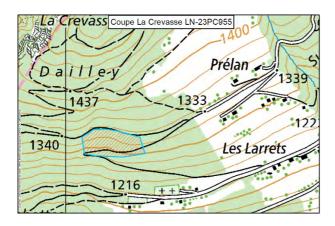
Problématique du « bois bleu » et galeries larvaires suite à une attaque de bostryches



Prafandaz (bois laissé sur place)	12.90 m ³
Le Suchet	17.00 m ³
Charbonnières (bois laissé sur place 28 m3)	45.00 m ³
Joux des Loërettes	30.20 m ³
Veyges (bois lassé sur place 23 m3)	72.01 m ³
Total	177.11 m ³

Coupes normales

Sous la Crevasse	95.04 m ³
Joux des Vents	222.51 m ³
Drapel	23.00 m ³
Solacyre (bois laissé sur place)	43.00 m ³
Total	383.55 m ³





Bilan de gestion

Description	Unité	Quantité annuelle selon les baux	Surface ou volume effectués en 2024	Résultat
Indemnité de base	CHF	46'000		
Soins aux plantations Soins jeunes peuplements Coupes (m3-st) Chablis débardés Chablis laissés sur place (LP) Vente des bois *	are are m³ m³ m³ m³	0 100 1'000 0 0 1'000	0 275 360.55 70.11 107 430.66	0 +175 - 639.45 +70.11 +107 -569.34

^{*} la vente des bois ne comprend pas les bois laissés sur place

ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES À SOLACYRE

Contexte et Rôle de la Forêt de Protection

La zone forestière située au-dessus de Leysin joue un rôle essentiel en tant que forêt de protection, contribuant à la stabilisation des sols, à la prévention des avalanches, à la régulation des eaux de ruissellement et fait barrage aux chutes de pierres. Cependant, cette forêt est majoritairement composée d'épicéas (à 98%) qui subissent un assèchement progressif, mettant en péril ses fonctions protectrices. Ce dépérissement est probablement dû aux changements climatiques, aux parasites (scolytes) et à d'autres facteurs environnementaux, compromettant ainsi la sécurité et la résilience de la forêt.

Objectifs de gestion

Afin d'assurer l'efficacité de la forêt en tant que barrière naturelle et de garantir sa pérennité, plusieurs mesures ont été mises en place :

- Diversification des essences forestières pour renforcer la résilience et maintenir la fonction protectrice de la forêt.
- Réduction progressive de la monoculture d'épicéas en introduisant des espèces mieux adaptées aux conditions locales et futures.
- Surveillance sanitaire accrue des épicéas restants pour évaluer l'évolution du dépérissement et limiter les risques de chablis.
- Favoriser la régénération naturelle afin de renforcer la structure de la forêt et garantir son rôle protecteur.

Actions entreprises

Echelle :1:2'313 Date : 13.11.2024

- Coupe de bois : La première action a été l'abattage d'une partie des arbres secs. Ces abattages ont permis de créer des troués pour la plantation des plants. De plus, les arbres au sol serviront de lit de germination pour la suite, freineront la reptation de la neige et compliqueront la tâche au gibier qui aimerait assouvir sa faim en abroutissant nos jeunes plants.
- Plantation de nouvelles essences : Pour améliorer la stabilité du couvert forestier, plusieurs nouvelles espèces ont été introduites, notamment l'érable sycomore, le mélèze, le pin sylvestre et du douglas.
- Surveillance accrue : Un suivi rigoureux des épicéas touchés est mis en place pour limiter la propagation des parasites et assurer la continuité des services écosystémiques de la forêt.



Plan des cellules de plantation

CANAPÉ FORESTIER DU SUCHET

Nous sommes intervenus au canapé forestier avec des écoliers de Leysin pour des réparations. En effet il s'agissait de combler les trous dus au tassement des branches mais également à des déprédations. Les tiges de bois ont été prélevées sur place avec l'aide des enfants. C'est toujours dans une belle ambiance et avec de nombreuses questions que se déroulent ces journées avec les enfants.



GLISSEMENT DE TERRAIN À L'HONGRIN

Les travaux de remise en état ont été effectués sitôt la neige fondue. Une digue de protection a été réalisée au pied du glissement. Les bois ont été exploités et évacués. Il reste encore la végétalisation et la plantation.





INFORMATIONS DIVERSES

Le **volume de plaquettes** vendues en 2024 au DIACAD s'élève à 4'823 m³/plaquettes et ODMER 188 m³/plaquettes provenant du hangar des Diablerets et du Sépey. Cela représente environ 2'005 m³ de bois brut.

Le **prix des bois** a très légèrement augmenté et la demande est stable. Les différents projets de constructions cantonales ont demandé environ 9'000 m³ de bois bruts pour la fin de l'année provenant des forêts publiques.

Les différents **projets** de réserves forestières et d'îlots de sénescence sur le territoire communal sont en cours et devraient pouvoir se finaliser l'année prochaine. L'objectif cantonal est d'avoir 10% de réserves forestières et 2-3% d'îlots de sénescence d'ici 2030 dans une démarche participative.

- Réserve forestière du Petit Hongrin
- Ilôts de Cuenix
- Îlot Crête de Chérix

Comme de coutume tous les quatre ans, le **centre de formation forestière du Mont** est venu une semaine dans la région pour effectuer des soins sylvicoles, un caisson de soutènement et des réparations de trépieds paravalanches en bois. Ces chantiers spécifiques aux régions de montagne sont indispensables dans le cursus de formation des apprentis forestiers-bûcherons et très appréciés.

EFFLOT DE VEYGES

Dans le cadre de l'Efflot de Veyges et de son syndicat, le GFLO a organisé une visite du secteur avec le comité et son président. Le but était de faire découvrir l'endroit pour certains puis de montrer les travaux d'entretien et de réparations réalisés. En 2024 nous avons vidé une zone de filet et réparé les clôtures de protection du gibier.





NOUVEL APPRENTI

Lucas Jacquerod d'Aigle est notre nouvel apprenti. En effet, nous l'avons engagé au 1^{er} août 2024 directement à la fin de son école obligatoire.



NOËL EN FORÊT

Nous avons fêté Noël en forêt à Ormont-Dessus. C'est par une soirée froide et un ciel étoilé que nous avons accueilli le Père Noël. Les enfants étaient nombreux au rendezvous.

Merci à notre Municipal et Président qui n'hésite pas à braver tous les dangers pour faire mouche !!





Au terme de ce reflet des principales activités de ses dicastères, la Municipalité tient à adresser ses remerciements chaleureux au Conseil communal pour la confiance qu'il lui a témoignée tout au long de l'année ainsi qu'aux membres de ses commissions permanentes ou ad hoc pour le travail accompli en faveur de la collectivité. Elle souhaite qu'avec l'engagement de chacun, notre Commune, ses autorités et son personnel continuent à accomplir leurs tâches avec compétence et efficacité.

En conclusion, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE LEYSIN, DANS SA SEANCE DU 19 JUIN 2025

Vu les comptes et le rapport de gestion présentés par la Municipalité

Ouï le rapport de la Commission des Finances

Ouï le rapport de la Commission de Gestion

Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

- 1. d'approuver les comptes communaux de l'exercice 2024 tels qu'ils sont présentés,
- 2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2024.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, à l'assurance de notre considération distinguée.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 12 mai 2025.

Au nom de la Municipalité :

Le dynaic .

Jean-Marc Udriot

Le Secrétaire :

Jean-Jacques Bonvin